www.ardenne-metropole.fr / N° 65 - septembre 2022

ARDENNE METROPOLE

LE MAG

Jetons moins et trions mieux

Baisse de près de 10 % du tonnage des déchets destinés à être enfouis par rapport à 2021. Poursuivons nos efforts !

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Nos efforts paient

Je viens une nouvelle fois vous parler de déchets. Un sujet certes récurrent, mais surtout essentiel. Je rappelle en effet qu'Ardenne Métropole met depuis des mois tous ses moyens en œuvre pour tenter de diminuer le tonnage de nos ordures ménagères de 20 %. Si nous n'y parvenons pas, compte tenu de l'explosion du coût de traitement desdites ordures, nous n'aurons d'autre possibilité que d'augmenter "l'impôt poubelle" que règle chaque usager. C'est un pari audacieux : placées face au même problème, la plupart des autres collectivités ont choisi de faire payer la facture supplémentaire à leurs habitants. Mais c'est un pari que nous sommes en train de relever, grâce à vous.

Si l'on compare les 6 premiers mois de 2022 au même semestre de l'an dernier, nous avons en effet réussi à réduire de 9,7 % le tonnage de nos ordures ménagères. La baisse que nous avions enregistrée au premier trimestre (8,9 %) s'est donc non seulement prolongée mais amplifiée, notamment grâce à une chute spectaculaire des apports dans les bennes "encombrants" de nos déchèteries. Depuis le 1er janvier, nous sommes ainsi parvenus à baisser de plus de 2.000 tonnes le poids de ces déchets qui, je le rappelle, finissent enfouis dans des décharges géantes que nous laisserons en héritage à nos enfants et petits-enfants. Et fort logiquement, dans le même temps, le tonnage des déchets triés pour être valorisés (verre, emballages, tissus...) augmente.

Cette baisse de 9,7 % est à la fois spectaculaire et encourageante. Il nous faudra encore, au sens propre, redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de – 20 % que nous nous sommes fixé, mais ce premier résultat prouve que l'application au tri de l'immense majorité des habitants d'Ardenne Métropole paie. Nous savons aujourd'hui que nous pouvons le faire. Merci à vous tous !

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Déchets : on ne lâche rien !

Les derniers chiffres disponibles, arrêtés fin juin, le prouvent : grâce à vous, la croisade lancée par Ardenne Métropole pour réduire nos ordures ménagères porte ses fruits. Par rapport à l'an dernier, le tonnage a diminué de près de 10 %, soit une réduction de plus de 2.000 tonnes. On compte sur vous pour poursuivre ces efforts, seule alternative pour ne pas augmenter la taxe sur les ordures ménagères. En un clin d'œil, les dernières infos.

Trions à tous les étages

Le tri concerne chacun de nous, y compris ceux qui habitent en immeuble. Consciente de cette réalité, Ardenne Métropole a signé début juillet une convention avec Espace Habitat et Habitat 08. À travers elle, nos deux bailleurs sociaux s'engagent eux aussi dans la "chasse aux déchets" lancée par l'agglo. Par ailleurs, des agents communautaires ont entrepris de mobiliser les locataires d'appartements HLM, à Sedan ou Charleville-Mézières. Avec des résultats probants : après 3 mois de travail de terrain, les immeubles en question ont vu leur tonnage d'ordures ménagères diminuer de 10 à 15 %.

BAISSE DE 9,7 % DES DÉCHETS ENFOUIS	JANVIER 2021	JANVIER 2022
ORDURES MÉNAGÈRES	16 193 TONNES	14 846 TONNES
ENCOMBRANTS EN DÉCHÈTERIE	4 700 TONNES	4 028 TONNES

Café : y'a qu'à faire

Le tri se niche partout, y compris là où on ne l'attend pas. Exemple avec le café. Si vous utilisez une cafetière à filtre, le marc ne se jette pas à la poubelle mais dans un composteur, comme les épluchures de légumes. Et si vous êtes équipé d'une cafetière à capsule, l'aluminium composant ces dernières se recycle aussi : chacune des déchèteries de l'agglo met à disposition des utilisateurs un récipient qui leur est réservé.

ALLIANCE POUR LE RECYCLAGE DES CAPSULES EN ALUMINIUM

Liste des points de collecte sur : www.recyclage-capsules.com

Faciliter l'apport du verre

Le verre constitue LE matériau recyclable par excellence, puisqu'il peut quasiment être réutilisé à l'infini. Or même si son apport dans les bennes prévues à cet effet devient plus fréquent (+ 51 tonnes par rapport à l'an dernier), il y a encore des progrès à faire. Raison pour laquelle Ardenne Métropole a décidé de déplacer certaines bennes, peu utilisées, pour les installer dans des secteurs plus passants. Et les résultats suivent, merci à vous une nouvelle fois !

VALODÉA Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ardennais

JANVIER > JUIN 2021 /2022
+ 51 TONNES de verre déposées dans les conteneurs

Bouteilles

Flacons de cosmétique

Pots, bocaux

CITEO

Pour plus d'informations sur les opérations "prévention déchets" menées par Ardenne Métropole :
0800 29 83 55 (non surtaxé) prevention-dechets@ardenne-metropole.fr www.ardenne-metropole.fr

MON PASS 2nd DEGRÉ 2022-2023
COLLÉGIEN OU LYCÉEN : JE FAIS MON PASS SUR BUSTAC.FR
PLUS RAPIDE ET PLUS FACILE
WWW.BUSTAC.FR
GROUPE RATP
ARDENNE METROPOLE
tac

L'appli "Mes déchets Ardenne Métropole"

Où se trouvent les conteneurs à verre les plus proches de mon domicile ? Quand est prévue la prochaine collecte des déchets ? Obtenir des informations sur le tri, demander un composteur, adopter des poules... Pour répondre à toutes vos questions en matière de déchets, une seule solution : l'application "mes déchets Ardenne Métropole". Téléchargeable gratuitement sur votre smartphone, c'est l'outil idéal pour obtenir des réponses rapides et concrètes pour toujours moins jeter et mieux trier.

Retrouvez-nous sur la Foire de Sedan

Sedan va faire la foire du 9 au 14 septembre. À l'occasion de cet évènement incontournable de la rentrée, les visiteurs pourront échanger avec les animateurs du tri d'Ardenne Métropole, présents durant ces cinq jours pour tenir un stand consacré aux bonnes habitudes de tri et à la réduction de nos déchets.

Ordures ménagères : adaptation des bacs

Ardenne Métropole a confié à l'entreprise Contenur la réalisation d'une enquête auprès des habitants de ses 6 communes (liste ci-dessous) les plus peuplées, soit près des deux tiers de la population de l'agglo.

Objectif : avoir une connaissance précise des conteneurs individuels et collectifs répartis sur l'ensemble du territoire communautaire, leur état et leur capacité, et les changer si nécessaire.

Les agents enquêteurs se présenteront pour :

- relever les informations relatives à votre foyer : identité, coordonnées et nombre de personnes vivant chez vous,
- recenser et identifier votre bac en place ou valider avec vous la fourniture courant 2022 d'un nouveau bac adapté à la production de vos déchets.

En cas d'absence lors de la visite, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres, avec toutes les indications pour contacter Contenur.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

15 septembre > 31 décembre 2022

SECTEUR CONCERNÉ

- Charleville-Mézières
- Nouzonville
- Sedan
- Villers-Semeuse
- Vivier-au-Court
- Vrigne-aux-Bois

Pensez à votre badge

Parmi les pistes retenues pour limiter le tonnage des déchets, mieux réglementer l'accès à nos déchèteries, jusqu'alors trop souvent utilisées par des personnes n'habitant pas sur le territoire d'Ardenne Métropole. Pour éviter ces abus, il va désormais falloir présenter un badge pour accéder aux déchèteries en question. Les badges sont en cours de distribution, vous pouvez demander gratuitement le vôtre sur le site internet d'Ardenne Métropole ou à l'accueil des déchèteries.

Plan climat nord Ardennes : participez à l'atelier du 19 octobre

Ardenne Métropole élabore actuellement son plan climat-air-énergie. Le but ? Réduire notre consommation d'énergie, encourager la production d'énergies renouvelables, diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et protéger notre environnement. Sans oublier une nécessaire adaptation aux évènements climatiques et à leurs conséquences que nous subissons chaque jour davantage.

Cette réflexion s'est d'abord traduite par un diagnostic : où en sommes-nous en termes de consommation ou production énergétique, de mobilité, etc ? Vous pourrez retrouver les résultats de cette étude préalable sur le site climat-nordardennes.fr

Un nouvel atelier de concertation, ouvert à tous, est proposé le mercredi 19 octobre, à 18 h, à l'hôtel de ville de Mézières pour élaborer une stratégie et un plan d'actions concrètes pour notre territoire. Inscriptions par mail à victor.moniot@ardenne-metropole.fr

PLAN CLIMAT
Territoire Nord Ardennais

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Centre aquatique Bernard Albin Charleville-Mézières

- **5 > 11 septembre :**
ouvert aux horaires "période scolaire"
- **12 > 14 septembre :** fermé.
- **À partir du 15 septembre :**
ouvert aux horaires "période scolaire"
- **Samedi 17 septembre :** *Le centre aquatique fête ses 20 ans !*
9 h > 12 h : découverte des activités de la natation - gratuit sur réservation.
14 h > 18 h : animations - parcours aquatique inédit - entrée payante.

Piscine Ronde Couture Charleville-Mézières

- Ouverte à partir du 15 septembre
Horaires d'ouverture :
mardi 11 h 30 > 12 h 30
mercredi 8 h > 9 h - 11 h 30 > 12 h 30
jeudi et vendredi 11 h 30 > 12 h 30

Centre aquatique de Sedan

- Ouvert aux horaires "période scolaire".

Patinoire Elena Issatchenko Charleville-Mézières

- Ouverte aux horaires "période scolaire".

www.ardenne-metropole.fr
https://centresaquatiques.ardenne-metropole.fr

COMMERCE

Dans le cadre de son plan de sauvegarde et de relance, Ardenne Métropole a confié à la société publique locale (SPL) Mercure la mission d'acquérir, de rénover et de remettre sur le marché des locaux commerciaux.

Les communes qui composent cette SPL, avec Ardenne Métropole, sont les 4 qui entrent dans les dispositifs Action cœur de ville et Petite ville de demain, accompagnés par l'État en faveur de la redynamisation du commerce : Charleville-Mézières, Sedan, Nouzonville et Vrigne-aux-Bois.

Cette opération, financée à 75 % par Ardenne Métropole et à 25 % par les communes, va permettre de remettre sur le marché des locaux rénovés à des conditions avantageuses pour les porteurs de projet. Les premiers locaux commerciaux seront disponibles à partir du premier semestre 2023.

Vous avez un projet de création d'un commerce sur l'une de ces quatre communes ? Vous tenez déjà un commerce mais vous souhaitez en ouvrir un nouveau ? Déposez votre candidature avant le 30 septembre 2022.

www.ardenne-metropole.fr
commerce@ardenne-metropole.fr

ENTRE PETITS & GRANDS

- **Mardi 27 septembre - 18 h 30**
Les émotions de la planète
spectacle musical - dès 5 ans
Pôle culturel - Donchery
- **Mardi 11 octobre - 18 h 30**
Jusqu'à l'os - spectacle chorégraphique dès 4 ans - MJC Calonne - Sedan

Tarifs : adulte 5 € / enfant 4 € - Famille à partir de 3 personnes : 4 € pour tous
Infos et réservations : MJC Calonne
resas.calonne@gmail.com
03 24 27 09 75

www.ardenne-metropole.fr
www.mjc-calonne.fr

CONSERVATOIRE

PORTES OUVERTES

- **Mercredi 7 septembre** - 14 h > 17 h
Sedan - 7 bis promenoir des Prêtres
- **Samedi 10 septembre** - 9 h 30 > 13 h
Charleville-Mézières - 10 rue Mme de Sévigné

INSCRIPTIONS 2022 / 2023

La brochure de présentation du Conservatoire, la grille tarifaire et le dossier d'inscription sont disponibles sur www.ardenne-metropole.fr / Date limite d'inscription : 16 septembre.
Reprise des cours à partir du 19 septembre.

www.ardenne-metropole.fr

MÉDIATHÈQUES

LITTÉRATURES MAUDITES #6

9-10-11 septembre - Médiathèques Voyelles / Ronde Couture - Charleville-Mézières - Conférences, expositions, spectacles, jeux de rôle, projections... Fil rouge : Étrange Belgique

EXPOSITIONS

- **10 septembre > 1er octobre** - Trésors ! des bibliothèques et archives des Ardennes - Manuscrits, imprimés, plans, illustrations, photographies... des documents d'exception à découvrir - Médiathèque Georges Delaw - Sedan.
- **27 septembre > 22 octobre** - Dynamitages - Textes et dessins produits lors d'un atelier d'écriture en collaboration avec le Sarc et sous la houlette de Delphine Guy - Médiathèque Ronde Couture - Charleville-Mézières.

mediatheques.ardenne-metropole.fr

Lettre d'information mensuelle (sauf juillet-août) éditée par Ardenne Métropole - Directeur de la publication : Boris Ravignon - Rédaction : Direction commune de la communication, Place du Théâtre BP490 - 08109 Charleville-Mézières cedex - Photographies : Ardenne Métropole/Direction de la communication, AdobeStock - Régie pub : 2F communication 03 24 32 15 30 - Dépôt légal : CHA-16-2-00 2432 - Impression : Yakaprint - papier PEFC - Infos : accueil@ardenne-metropole.fr - 03 24 57 83 00 - www.ardenne-metropole.fr